DATES A RETENIR...

Réunions d'info collectives

Vendredi 29 MAI 2020

Vendredi 26 JUIN 2020

14 h—FAL 44 9 rue des Olivettes-Nantes

Dates au choix (durée environ 1 h 30) sur inscription au 02 51 86 33 10 ou par mail : formation@laligue44.org (pour les dem. d'emploi, n° identifiant pôle emploi à fournir)

Sélections d'entrée

Vendredi 04 et / ou mardi 08 SEPTEMBRE 2020

(écrit / oral)

Jeudi 17 et Vendredi 18 SEPTEMBRE 2020

Positionnement

Temps règlementaire qui permet de déterminer le parcours individuel de formation au regard de l'expérience et des compétences acquises

(obligatoire pour les candidats qui admissibles en formation)



Dossier d'inscription à retourner avant le 21 AOUT 2020

Renseignements et inscriptions

Etablissement FAL Formation Ligue de l'enseignement FAL44 9 rue des Olivettes-44000 Nantes

Valérie Priol

tel: 02 51 86 33 10-mail: formation@laligue44.org

Site: www.laligue44.org











Formation professionnelle et qualifiante de niveau 4 ouverte à l'apprentissage

du 19 octobre 2020 au

BP JEPS SPÉCIALITÉ " ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL" **MENTION "LOISIRS TOUS PUBLICS"**



14 janvier 2022 à Nantes

Formation en cours d'habilitation par











Répondre aux obligations règlementaires dans le cadre de l'exercice professionnel par l'obtention d'un diplôme professionnel et d'Etat de niveau 4 :

- Encadrer en tous lieux et toutes structures
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou cycle d'apprentissage dans la mention « LTP »
- Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'apprentissage
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de durée d'accueil collectif de mineurs



CONTENUS

- Communication
- Caractéristiques du public
- Situations spécifiques
- Education populaire
- Règlementation
- Connaissance du milieu socio-professionnel
- Méthodologie de projet
- Démarche : pédagogie et développement durable
- Gestion d'équipe et d'un A.C.M.
- Développement durable
- Démarche : pédagogie, techniques d'activités physiques, culturelles et d'expression, scientifique et technique



PUBLIC

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- particulier



DÉMARCHE

- Formation en alternance
- Mise en situation pratique
- Analyse de pratique

Formation de 602 h. en centre de formation et 1 000 h. (environ) en entreprise



LES INTERVENANTS

L'Etablissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive et socioculturelle.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels de l'animation et d'intervenants spécialisés.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET QUALIFIANTE EN ANIMATION SPORTIVE ET SOCIOCULTURELLE

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans révolus à la date des sélections d'entrée
- Attestation de Formation aux Premiers Secours PSC1 ou STT en cours de validité
- Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables :
 - Etre titulaire soit du BAFA BAFD BAPAAT --BEATEP BAC pro service proximité et vie locale CQP animateur périscolaire
 - OU fournir un justificatif d'expérience en animation de groupe d'au moins 200 h (établi par une ou plusieurs structures)

SÉLECTIONS D'ENTRÉE

- Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables
- Un entretien collectif de 30 mn
- Une épreuve écrite d'1 h 15



FINANCEMENT

Coût de la formation pour un parcours complet : 6 532 €

Frais d'inscription : 45 €



Remarque: En complément du BP LTP, et dans le cadre de la formation à double qualification, le candidat a la possibilité de suivre, conjointement une formation d'éducateur sportif: le BPJEPS « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS ».

Pour cela, se référer à la plaquette d'informations spécifique « BP JEPS APT et LTP » et au dossier d'inscription correspondant)

	•
Statut	Possibilités de financement
Demandeur d'emploi	Financement à 100 % par la Région PDL dans le cadre du programme « Visa Métiers» et 'Europe, (selon éligibilité) : Conditions : fiche de prescription établie par la Mission locale, le Pôle emploi, Cap emploi, le Conseil départemental, (pour validation du projet de formation), être sorti.e du cursus scolaire depuis au moins 6 mois à l'entrée en formation, résultats aux sélections.
Apprenti.e	Possibilité de Contrat d'apprentissage pour les candidats jusqu'à l'âge de 29 ans.
Salarié.e	Plan de formation de l'entreprise, CPF, Contrat de professionnalisation,